Envoyé en préfecture le 14/06/2021
Reçu en préfecture le 14/06/2021
Affiché le 14/06/2021
ID : 038-213802374-20210611-DEL_2021_30-DE

Mizoën

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le onze juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 5 juin 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusés : PINATEL François (pouvoir à MICHEL Bernard), JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine)

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 11
CONTRE : 2
ABSENTION : 0
POUR : 9

Délibération n° 2021/30 : Acquisition d'un camion équipé d'une étrave et d'une saleuse et vente de l'ancien matériel

Monsieur le Maire informe l'assemblée que camion de type UNIMOG, acheté en 1996, est vétuste et que les accessoires, étrave et saleuse, sont à remplacer. Monsieur le Maire propose de le remplacer par un engin d'occasion récente (moins de 6000 km et de 5000 heures) équipé d'une étrave et d'une saleuse permettant le déneigement et l'entretien de la voirie communale et le transport de matériaux.

Après consultation de trois fournisseurs, il propose de retenir l'offre de la société DAUPHINE POIDS LOURDS détaillée ci-après :

- UNIMOG type U318 court de 2019 : 105 000,00 € HT
- Lame bi-raclage ARVEL type ULN32 neuve : 15 500,00 € HT
- Saleuse ARVEL 2m³ : 13 000,00 € HT

Pour un total de 133 500,00 € HT, soit 160 200,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à neuf (9) voix pour et deux (2) voix contre, sur proposition du Maire,

DECIDE d'acquérir un camion équipé d'une lame bi-raclage et d'une saleuse selon les caractéristiques détaillées ci-dessus,

DECIDE de retenir l'offre de la société DAUPHINE POIDS LOURDS sise 3, route de Lyon 38120 SAINT-EGREVE pour un montant de 133 500,00 € HT selon les caractéristiques détaillées ci-dessus,

ACCEPTE la proposition de financement de la société DAUPHINE POIDS LOURDS sur 3 ans avec une première échéance en 2021,

SOLLICITE l'aide financière du Département de l'Isère, de la Région Auvergne Rhône Alpes et de la Communauté de Communes de l'Oisans,

ADOPTE le plan de financement suivant :

- Coût de l'opération HT 133 500,00 €
- Subvention du Département de l'Isère 50 % 66 750,00 €
- Subvention de la Région auvergne Rhône Alpes 20 % 26 700,00 €
- Subvention de la CCO 10 % 13 350,00 €
- Fonds libres de la Commune 20% 26 700,00 €

DIT que cette dépense est inscrite au budget 2021 et sera inscrite aux budgets 2022 et 2023 en section d'investissement,

DECIDE de mettre en vente l'ancien matériel (UNIMOG 1450 avec l'étrave et la saleuse) en l'état pour financer en partie le renouvellement du matériel, la vente sera réalisée via le site d'enchère AGORASTORE.

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout document concernant cette acquisition et cette vente.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage : 14 JUIN 2021